

PRÉSENCE

VOLUME 2 • NUMÉRO 13

OCTOBRE 1993 - 3,75 \$

DOSSIER

*Pour un peu plus de
justice sociale*



PI5
MARIE GRATON BOUCHER
FACULTE DE THEOLOGIE
UNIVERSITE DE SHERBROOKE
SHERBROOKE DE SHERBROOKE
MK 281
SHERBROOKE

LIBRES PROPOS SUR LA CENSURE

MARIE GRATTON BOUCHER

La censure est l'hommage maladroit et abusif que l'autorité rend à des subordonnés trop lucides, trop renseignés, trop impatients, trop francs, trop libres... à son goût. Je parle ici de la censure qui s'exerce pour condamner au silence celles et ceux qui, par la parole ou par la plume, commettent ce qu'il est convenu d'appeler un « délit d'opinion ».



d'ignorer ici la censure qui pourrait toucher les œuvres d'art ou qui se présentent comme telles, qu'elles soient littéraires, picturales, cinématographiques, jugées à tort ou à raison comme une menace aux bonnes mœurs ou à la pudeur. C'est un tout autre débat. Je ne parlerai donc que de la censure des idées dans leur expression publique, quelque forme que celle-ci puisse prendre. Une première constatation: elle existe un peu partout à des

degrés divers et sous des modes parfois subtils, cela va sans dire. Dans les partis politiques, dans les médias, dans les institutions civiles et religieuses elle s'insinue.

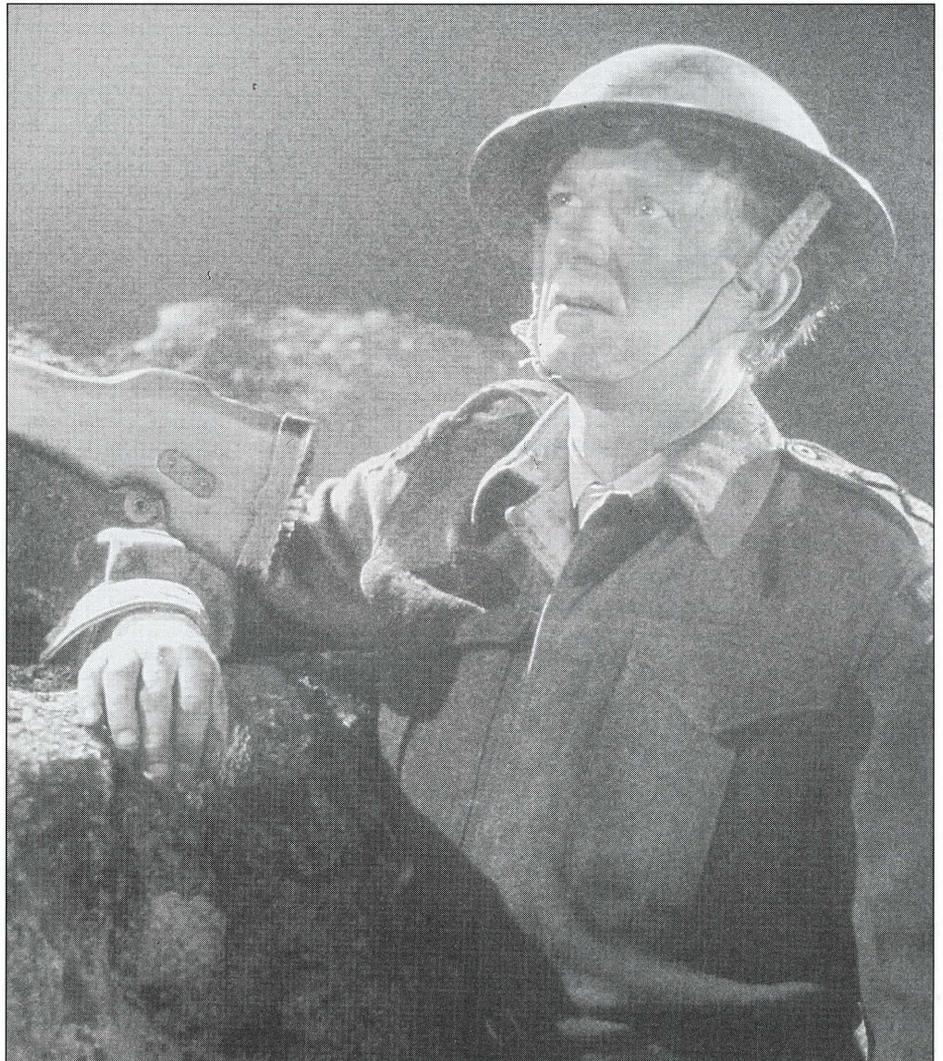
La censure des idées est tantôt imposée, remarquée et honnie comme le pouvoir qui l'inflige, tantôt volontairement choisie par faiblesse ou par complaisance, car il est souvent plus exigeant et dangereux de parler que de se taire. L'autocensure qu'on s'inflige à soi-même, on choisit de l'oublier. La liberté n'a pas de prix, comme le veut le dicton populaire, mais

Cette formule elle-même comporte déjà un jugement. L'offense ici consiste soit à ne pas penser comme la foule, qui souvent pense peu – mais convenons qu'elle a ses excuses, tant de gens s'occupent si ingénieusement à la distraire des questions importantes – soit à différer d'avis avec une autorité qui prétend être la seule à penser juste et droit, qui n'hésite pas à masquer les véritables enjeux de ses politiques, qui se réserve la prérogative de diffuser l'information au compte-gouttes et qui clôt le bec aux groupes ou aux individus qui réclament de vrais débats.

LA CENSURE DES IDÉES

Nous vivons dans une société libre. Nous pouvons choisir notre allégeance politique ou religieuse, dire haut et fort ce que nous pensons des responsables qui nous gouvernent et critiquer leurs gestes publics sans risquer la prison, les travaux forcés, l'exil, la torture ou la mort. Tous les citoyens et citoyennes du monde ne peuvent pas en dire autant.

Est-ce à dire que chez nous la censure n'existe pas? On me permettra



*La projection à la télévision du film **La Bravoure et le mépris** a suscité une vive polémique.*



il arrive qu'elle coûte très cher. Jésus l'avait bien compris: «*Vous voulez me tuer, moi qui vous dis la vérité.*» (Jn 8, 40) Tout le monde n'est pas doué pour l'héroïsme.

La tentation de censurer ne surgit pas toujours nécessairement des coulisses du pouvoir établi, il arrive qu'elle naisse ailleurs, chez des individus ou des groupes que certaines remises en question dérangent et qui prétendent être les seuls à pouvoir correctement relater et interpréter l'histoire.

DES ANCIENS COMBATTANTS PARTENT EN GUERRE

L'hiver dernier, la projection à la télévision du film *La bravoure et le mépris*, traitant des faits d'armes de l'aviation canadienne durant la guerre de 1939-1945, a suscité une vive polémique. Un groupe d'anciens combattants a soulevé ciel et terre pour en arrêter la diffusion. L'affaire est allée jusqu'au Sénat où les plaignants ont trouvé des appuis. En juillet dernier, ils revenaient à l'attaque en exigeant que toutes les cassettes du film soient retirées du marché et en intentant un recours collectif pour une somme faramineuse contre l'Office national du film et la Société Radio-Canada.

Certains vétérans estiment que *La bravoure et le mépris* reflète convenablement les terribles ambiguïtés et les bavures de la guerre qu'ils ont menée, mais ceux qui prétendent que le document contient 41 erreurs historiques exigent non seulement que la vérité soit rétablie, ce qui serait parfaitement légitime, à supposer qu'ils aient pu faire la preuve que leur honneur a été menson-

gèrement et malicieusement terni, mais encore la censure de l'oeuvre.

LES DÉBATS PUBLICS SONT NÉCESSAIRES

De tout temps les historiens se sont affrontés sur leur interprétation du passé. Quoi de plus normal puisque, comme le disait avec tant de justesse Maurice Blondel au détour de ce siècle: «*Il n'y a pas de fait qui ne soit qu'un fait et qui soit tout le fait.*» Mais le débat n'est

possible justement que si on renonce à la censure. Des historiens qui ne sont pas eux-mêmes d'anciens combattants n'ont-ils aucun droit à la présentation de leur interprétation des documents d'archives, et faut-il les réduire au silence s'ils y trouvent d'autres traces que celle d'une bravoure sans peur et sans reproche?

Si je relève cet incident, qui coûtera fort cher aux contribuables, c'est qu'il est symptomatique d'un

certain retour de la droite qui aimerait bien mettre tout le monde au pas et réduire au minimum les débats publics alors que, de toute évidence, ils demeurent toujours aussi nécessaires, si nous voulons continuer à vivre en démocratie. Et nous ne sommes pas en face d'un cas isolé. N'a-t-on pas tenté de «régler» à huis clos des causes qui auraient dû être débattues publiquement il y a longtemps?

SANG CONTAMINÉ: AFFAIRE CENSURÉE?

Durant l'été, la sinistre affaire du sang contaminé au virus du sida distribué aux hémophiles canadiens a refait surface dans les médias. Le problème date de 1984. Aucun des protagonistes invités à s'expliquer sur le rôle joué par son organisme dans ce drame ne consent à endosser le blâme et chacun rejette sur

les autres la responsabilité. Évidemment, quand un pays claironne qu'il a «le meilleur système de santé au monde» – ce qui est peut-être vrai d'ailleurs –, quand une société se vante de son côté d'avoir toujours bien géré les stocks de sang recueillis, la tentation est grande au moment où la machine se grippe et que des centaines de morts s'ensuivent, de continuer à s'abriter dans le secret, après avoir adopté une attitude attentiste alors qu'il aurait fallu faire diligence et s'être tu quand il aurait fallu multiplier les mises en garde. Cela toutefois ressemble à de la lâcheté. Et quand on apprend que des documents entre temps ont disparu, cela fait penser à de la censure.

La censure constitue habituellement, à moyenne ou à longue échéance, une erreur stratégique. C'est une arme qui se tourne souvent contre qui la manie. Les idées qu'on brime, les cris qu'on étouffe, les projets qu'on entrave, les oppositions qu'on muselle, la vérité qu'on travestit finissent toujours par éclater, comme un torrent impétueux trop longtemps comprimé finit par briser ses digues et déferler en élément destructeur.

LA VÉRITÉ REND LIBRE

La censure encourage la dissimulation, les faux-fuyants. C'est un système de défense qui porte en soi sa propre ruine. Elle discrédite les autorités qu'elle souhaite protéger, mine la crédibilité des institutions – qu'elles soient religieuses, juridiques ou civiles – qu'elle se propose de préserver, exacerbe leurs adversaires et démobilise leurs défenseurs les plus lucides et les plus progressistes, celles et ceux qui réclament un espace de liberté pour chercher, à travers les thèses officielles, les chemins de la vérité.

Saint Jean écrivait: «*La vérité vous fera libres.*» (Jn 8, 32) Mais pour parvenir à la vérité, il faut jouir de la liberté de penser, d'enquêter, d'exposer le fruit de sa recherche, d'émettre son opinion. Pour conquérir la vérité, il faut accepter de voir son point de vue débattu, contesté, réfuté... et pouvoir remonter aux barricades si l'on croit avoir raison. ■

«LES IDÉES QU'ON
BRIME, LES CRIS
QU'ON ÉTOUFFE,
LES PROJETS
QU'ON ENTRAVE,
LES OPPOSITIONS
QU'ON MUSELLE,
LA VÉRITÉ
QU'ON TRAVESTIT
FINISSENT TOUJOURS
PAR ÉCLATER...»